



Volleyball Québec  
4545 avenue Pierre-De Coubertin  
Montréal Québec H1V 0B2  
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176  
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

Montréal, le 22 novembre 2018

Destinataires : Tous les organisateurs de tournois  
Expéditeur : André Rochette  
Objet : Ballons de match pour les organisateurs de tournoi

Chers collègues,

Le ballon Mikasa MIP-300 est désigné comme ballon officiel des tournois de Volleyball Québec pour les catégories 14 à 18 ans et moins. Le ballon Mikasa MVA-200 est utilisé pour les catégories 21 ans et moins et senior.

- Considérant l'important cumulatif de ballons nécessaires lors d'une saison pour les événements de Volleyball Québec.
- Considérant la commandite de Mikasa Canada permettant de couvrir ces besoins.
- Considérant la longévité des ballons Mikasa MIP-300 et MVA-200.

Voici les normes pour l'octroi des ballons de match aux organisateurs de tournoi :

- 1- L'organisateur d'un seul tournoi, pendant une saison, recevra des ballons de match en fonction du nombre de terrains utilisés lors de la compétition.
- 2- L'organisateur qui organise deux (2) tournois ou plus pendant une saison recevra des ballons de match à sa première compétition organisée et devra utiliser les mêmes ballons aux compétitions suivantes. Des ballons de match supplémentaires seront envoyés à l'organisateur si le nombre de terrains augmente lors d'un événement subséquent. Si un organisateur reçoit un quatrième (4e) tournoi, de nouveaux ballons de match lui seront envoyés.
- 3- Les organisateurs des championnats de Volleyball Québec et du festival recevront des ballons de match pour la compétition.
- 4- Les ballons envoyés par Volleyball Québec resteront la propriété des organisateurs.

Merci de votre compréhension

André Rochette  
Coordonnateur de programme  
418 999-3558  
[arochette@volleyball.qc.ca](mailto:arochette@volleyball.qc.ca)

